

## Lancement d'un accélérateur Rev3 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Après celui de la Communauté Urbaine d'Arras l'année dernière, un 2<sup>ème</sup> accélérateur Rev3 va voir le jour en Artois. Il sera cette fois accueilli par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour un programme « Jeunes pousses » de 3 mois. Ce programme d'accompagnement accéléré s'adressera aux porteurs de projets et jeunes entreprises entrant dans la dynamique Rev3 avec pour objectif de les aider à formaliser leur projet avant sa mise en œuvre. Il pourra intégrer une dizaine d' « accélérés ».

1

### Pour mémoire...

En 2012, la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie et le Conseil régional lançaient de concert la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle (« rev3 ») en Hauts-de-France. Une dynamique collective impliquant toutes les sphères de la société : entreprises, organismes de formation, chercheurs, associations, citoyens, collectivités territoriales, etc. Avec une ambition claire : faire des Hauts-de-France l'une des régions européennes les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques... et en tirer les bénéfices en termes de création de valeur, de compétitivité et d'emplois.

### >> Les accélérateurs rev3

Parmi la multitude d'initiatives engagées dans le cadre de cette dynamique Rev3 : la mise en place d'un réseau d'« accélérateurs » sur l'ensemble de la région, un dispositif piloté par la CCI Hauts-de-France avec le concours du milieu enseignant (Ecole des Mines de Douai, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, ...) et/ou des collectivités territoriales (Communautés Urbaines d'Arras et de Dunkerque, Communauté d'Agglomération de Calais...). Déployé depuis fin 2017, ce réseau d'accélérateurs rev3 bénéficie du soutien de 4 sponsors « premium » : Enedis, Engie, Groupama et GRTgaz.


Les accélérateurs Rev3 sont de 2 types :

- d'une durée de 3 mois, l'accélérateur « **jeunes pousses** » s'adresse aux porteurs de projets ou jeunes entreprises en phase de lancement et leur permet de muscler leur projet avant sa mise en œuvre
- d'une durée de 6 mois, l'accélérateur « **Croissance** » s'adresse quant à lui aux jeunes entreprises de moins de 5 ans en phase de développement et leur permet d'affiner leur business model et d'accélérer leur croissance.

Après Douai, Arras, Calais, Lille et Dunkerque, l'accélérateur de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin est le 6<sup>ème</sup> accélérateur rev3 lancé en région Hauts-de-France. Il y trouvera un terreau fertile et des infrastructures performantes pour se développer, au cœur d'un territoire moteur de la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle et à l'avant-garde du numérique appliqué au développement et à la qualité de vie.

Il s'agit d'un accélérateur « Jeunes pousses ». Il impliquera plusieurs partenaires qui auront un rôle actif à jouer pendant son déroulement. **Parmi eux : l'Université d'Artois, le Cd2e, le pôle Team2, Véolia, ...**

2

 **A NOTER** : les membres de cette promo bénéficieront pendant les 3 mois du parcours d'accélération de l'accès à l'**espace coworking de Louvre-Lens Vallée**. A l'issue de ces 3 mois, le lauréat pourra bénéficier, sous certaines conditions, d'une **offre d'hébergement post-accélérateur à la pépinière de Loos-en-Gohelle** - base 11/19, à proximité immédiate du CD2E, cluster de l'éco-transition.

*Louvre Lens Vallée et le CD2E, deux filières d'excellence initiées par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, offrent aux entrepreneurs et créateurs un accompagnement global et mutualisé, et l'accès à des lieux d'expérimentation privilégiés.*

## >> Le programme « jeunes pousses »

Mixant temps collectifs, individuels et collaboratifs, ce programme séquencé sur 3 mois permet à chaque participant de :

- construire son business plan, son prévisionnel financier et sa feuille de route
- bénéficier d'une expertise sectorielle et financière
- apprendre à pitcher pour savoir se présenter
- tester son produit ou son service avant sa mise sur le marché
- enrichir son projet en mettant en perspective tous les aspects Rev3
- être accompagné dans la recherche de financements
- structurer et formaliser son projet en intégrant un réseau
- donner de la visibilité à son projet

Le programme « jeunes pousses », c'est :

**50 heures de formation / 11 experts intervenants**

**40 heures d'accompagnement collectif**

**45 heures d'accompagnement individuel**

**3 sessions spéciales / 3 « Mentors days »**

## >> Comment candidater à l'accélérateur Lens-Liévin ?

Pour candidater, 2 conditions principales doivent être réunies :

1. Il faut avoir un projet de création d'entreprise OU bien avoir déjà créé son entreprise mais depuis - de 18 mois et être encore en phase de lancement (commercialisation peu ou pas initiée, besoin d'un check-up pour structurer le lancement, ...).
2. Il faut avoir un business model qui intègre au moins un des piliers de la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle : efficacité énergétique (énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage et internet de l'énergie, mobilité des biens & des personnes), nouveaux modèles économiques (économie de la fonctionnalité, économie circulaire), ...

3

### Modalités pratiques & calendrier

L'appel à projets est ouvert et les candidatures peuvent dès à présent être déposées en ligne sur [rev3.fr/adn-accelerateurs/lens-lievin/](http://rev3.fr/adn-accelerateurs/lens-lievin/)

Pour toute question, les porteurs de projet ou jeunes dirigeants répondant aux critères d'éligibilité évoqués ci-dessus peuvent contacter :

**Caroline Adams au 06 95 55 00 58 / ou par mail : [c.adams@hautsdefrance.cci.fr](mailto:c.adams@hautsdefrance.cci.fr)**

Date de clôture de dépôt des candidatures :

**le 30 novembre 2019**

*L'ensemble des candidatures donnera lieu à une pré-sélection réalisée sur la base des dossiers déposés. Les candidats pré-sélectionnés auront ensuite à défendre leur dossier « en live » auprès du jury chargé de la sélection finale.*

### **Contacts presse :**

---

o Communauté d'Agglomération Lens-Liévin  
Nicolas DIONET / 06 48 72 75 39 / [ndionet@agglo-lenslievin.fr](mailto:ndionet@agglo-lenslievin.fr)

o CCI Artois  
Carole LACOMBLEZ / 03 21 23 84 91 – 06 03 80 16 24 / [c.lacomblez@artois.cci.fr](mailto:c.lacomblez@artois.cci.fr)